



82 rue Sully – BP 58 – 69412 Lyon Cedex 06

Tél : 04.78.89.12.50

e.mail: fsgt69006@gmail.com

site : www.fsgt69.fr

Horaires d'ouverture : au bas du PV

2022 / 2023
PV N°1 du 25 / 07 /2022

Lyon, le 25/07/2022

ATTENTION !!! RAPPEL : ADRESSE POSTALE DU COMITE :
82 rue Sully – BP 58 – 69412 Lyon Cedex 06

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de début de saison aura lieu le

Mardi 27 septembre 2022 à 18h30 – ESPACE Citoyen à la mairie du 8^{ème} arrondissement 69008 LYON.

(2 points de pénalités par équipe pour absence du club 30 minutes après l'horaire de convocation)

CHALLENGE HUGONNIER 2022 :

Nous rappelons que ce tournoi a pour objectif de voir évoluer et s'affronter des équipes ayant des souhaits d'intégration de poules. Attention cependant, la participation à cette compétition ne valide pas obligatoirement les souhaits émis par les clubs quant aux montées ou maintien dans une poule d'une ou plusieurs équipes mais y contribue si des places se libèrent et/ou fonction de la composition des poules. Les équipes participantes seront prioritaires. Ce tournoi permet également d'intégrer de nouvelles équipes à un niveau souhaité.

[A ce jour nous pouvons envisager l'organisation de ce tournoi, d'où un appel à candidature. Si un club pense pouvoir l'organiser n'hésitez pas à nous contacter dès que vous pouvez nous proposer une date.](#)

Par contre si la situation / contexte venait à évoluer quant au maintien de ce tournoi qui arrive très rapidement à la rentrée alors nous reviendrons vers vous au plus vite.

Si ce tournoi ne peut avoir lieu alors nous tiendrons compte du classement de fin de saison pour établir les poules.

CHAMPIONNAT 2022-2023

A / TARIFS SAISON 2022/2023

Affiliation 138.62 €

Cette année pour un renouvellement, l'affiliation va se résumer à retourner au comité une seule feuille sur laquelle vous devrez répondre à quelques questions. Celle-ci sera à adresser au comité accompagné du règlement de 138,62, [privilégié le virement](#) au chèque (pour la demande de RIB, n'hésitez pas à contacter le service comptable.)

[Ce document peut nous être adressé par mail en cas de paiement par virement.](#)

[Voici comme il se présente et les questions à cocher \(après vérifications et/ou modifications des informations du club:](#)

Nouveauté 2022 : la procédure de ré affiliation évolue et se simplifie

1. Vous avez des informations importantes à lire, avec la possibilité de les vérifier avant de les valider.
2. Une fois que vous avez validé ces informations, vous pourrez générer une attestation de réaffiliation d'une page à signer et à renvoyer par courrier postal à votre comité départemental accompagnée du règlement.

Je soussigné,, en ma qualité de représentant légal du club dénommé, atteste expressément sur l'honneur pour la saison 2022/2023 :
la validité des informations liées à l'association

[Plus d'informations](#)

reconnait et souscrit aux statuts et au règlement de la FSGT

[Plus d'informations](#)

à appliquer les dispositions relatives au certificat médical pour chaque adhérent.e

[Plus d'informations](#)

à informer les adhérent.e.s des dispositions relatives à l'assurance

[Plus d'informations](#)

à appliquer les dispositions relatives au RGPD

[Plus d'informations](#)

à appliquer les dispositions relatives au contrôle de l'honorabilité des bénévoles

[Plus d'informations](#)

Licences

- | | |
|--|----------------------------------|
| - Adulte : 18 ans et + (né(e) en 2004 et avant | 40,20 € (37 € sans assurance) |
| - Jeune : de 13 à 17 ans (de 2005 à 2009) | 33,00 € (29,80 € sans assurance) |
| - Enfant : de 0 à 12 ans (né(e) en 2010 et après | 23,00 € (19,80 € sans assurance) |

La procédure reste inchangée quant à l'établissement des licences :

- création de vos lots sur votre portail club (dès la validation de votre affiliation par le comité puis par le centre fédéral)
- dès réception du règlement correspondant, le comité validera alors vos licences que vous pourrez venir retirer au comité. Nous vous invitons à [privilégier le virement](#) au chèque (pour la demande de RIB, n'hésitez pas à contacter le service comptable.) Ainsi lors de votre passage vos licences seront déjà imprimées et vous n'aurez qu'à les retirer.

CERTIFICAT MEDICAL 2022 / 2023

La procédure ne change pas :

- Pour les renouvellements sans interruption : l'adhérent remplit le questionnaire et le conserve, le club récupère l'attestation et la conserve.
- Pour les nouveaux adhérents ou ceux ayant pris une année « sabbatique » ils devront fournir le CM de – de 3 mois.

Engagements championnats 6X6 (Tarifs inchangés après information des clubs lors de l'AG):

- 1^{ère} équipe 80,00 €
- 2^{ème} équipe 65,00 €
- 3^{ème} équipe et les suivantes 50,00 €

Nouveautés :

1°) Nous créons une poule loisirs sans notion de compétition donc pas de montée ni descente.

2°) Nous créons également un championnat Mixte. Une équipe mixte sous-entend qu'elle doit comporter au minimum 3 filles sur le terrain (alors qu'une équipe masculine peut comporter 3 filles maximum)

➤ Pour toutes les équipes :

Toutes les feuilles d'engagement doivent être enregistrées à la FSGT **avant le MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 (délai de rigueur)** et accompagnés impérativement du règlement correspondant.

Important : les équipes ne pouvant déborder de leurs créneaux horaires (occupation par un autre club ou fermeture du gymnase) **doivent le mentionner sur la feuille d'engagement.**

➤ Pour les anciennes équipes :

Si vous avez des souhaits particuliers (renonciation de montée, fusion ou scission d'équipe, alternance entre 2 équipes etc.), merci de le préciser à l'endroit indiqué sur la feuille d'engagement. Lors de l'élaboration des calendriers, nous essayerons d'en tenir compte.

➤ A ne pas faire :

Engager 2 équipes sur la même feuille.

CHAMPIONNAT 4X4 / 2022-2023:

Engagement : 30,00 €

Toutes les feuilles d'engagement doivent être enregistrées au comité avant le **VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022** (délai de rigueur) et accompagnées impérativement du règlement correspondant. Pour cela nous espérons au minimum 6 équipes.

ATTENTION !!!

L'alternance avec une autre équipe ne pourra être prise en compte lors de l'élaboration du championnat. Un calendrier est donné à titre indicatif en début de saison.

Les équipes devront respecter la date butoir mentionnée dans le calendrier pour jouer la rencontre. Libre à elles de trouver la date avec l'équipe adverse. (Plus de détails sur le règlement à la rentrée : nombre de report, pénalité, mutations, etc.)

COUPE 6X6 DEPARTEMENTALE (en réflexion) :

FEDERAL 2022-2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT DE VOLLEY-BALL 6X6 :

1er Tour : Samedi 21 janvier 2023

2ème Tour : Samedi 18 mars 2023

Phases Finales : dates et lieu à déterminer

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOLLEY-BALL FSGT 4X4 :

Dates et lieu à venir

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BEACH-VOLLEY 3X3 :

Dates et lieu à venir

Il est fortement demandé aux équipes souhaitant participer à l'un de ces fédéraux d'en informer le comité

RAPPEL

CONTRÔLE DE L'HONORABILITE DES BENEVOLES

« Le contrôle d'honorabilité des bénévoles se fait au titre des articles L.212-9, L.212-1 et L.322-1 du code du sport.

Ces articles précisent que les activités d'éducateur sportif (**éducateur, entraîneur, animateur, encadrant** ...) ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant de club ou de fédération) sont interdites à toute personne qui a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un délit visé à l'article L.212-9 du code du sport :

- agressions sexuelles ;
- trafic de stupéfiants ;
- risques causés à autrui ;
- proxénétisme et infractions assimilées ;
- mise en péril de mineurs ;
- usage illicite de substances ou plantes classées comme stupéfiants et incitation à commettre ce délit (confirmé récemment par le Conseil constitutionnel saisi par une QPC) ;
- délit de dopage et infractions connexes ;
- fraude fiscale. »

Par conséquent, les encadrants et/ou responsables d'équipes sont également concernés. La question a été expressément posée à notre référent national en charge de cette thématique.

En application de cette réglementation les démarches concernant ce contrôle d'honorabilité concernent effectivement vos responsables et encadrants d'équipes.

FORMATIONS 2022 / 2023 : (Accessible uniquement aux licenciés FSGT)

ARBITRE :

Nous espérons renouveler notre formation « initiation » à l'arbitrage. Vous pouvez d'ores et déjà en parler dans vos structures et [manifestez votre intérêt par mail](#) (à confirmer)

ENCADRANT / ENTRAÎNEUR:

Nous envisageons la mise en place d'une formation d'animateur / entraîneur permettant l'encadrement des adultes mais également les jeunes 16 – 18 ans. Vous pouvez d'ores et déjà en parler dans vos structures et [manifestez votre intérêt par mail](#) (à confirmer)

PSC1 :

Vous pouvez d'ores et déjà en parler dans vos structures et [manifestez votre intérêt par mail](#) (à confirmer)

APPEL A CANDIDATURES 2022 / 2023

Pour que tous ces projets puissent avoir lieu il est impératif de constituer une commission c'est pourquoi:

Amis volleyeurs, nous sommes à la recherche de bénévoles pouvant nous aider à faire vivre le volley au sein de la FSGT pour la saison 2022/2023.

- pour la gestion du championnat 4X4
- pour la mise en place de formations
- pour la constitution d'une sous-commission de litiges/disciplines.
- pour le suivi des rencontres du championnat

Aussi n'hésitez pas à faire acte de candidature par mail au plus tard pour le 05/09/2022. Une réunion d'organisation sera programmée alors avec les personnes ayant répondu positivement à notre sollicitation.

RECRUTEMENTS 2022/2023:

FEMININ :

ELITE Filles :

SOLAIZE: Elite Féminine recherche des joueuses pour l'année prochaine (tous postes confondus),
Entraînements les mercredis soir.
Contact. : Dorothée BOREL - dorothee.borel@gmail.com

HONNEUR Filles :

A.S.F.E.N VOLLEY-BALL RECRUTE DES JOEUSES AYANT DEJA PRATIQUÉ

Pour partager des moments sportifs et conviviaux !!!!

Entraînements et matchs à domicile, au gymnase des Brosses le Mercredi de 20h à 22h à
VILLEURBANNE

Co-voiturage fréquent !!!!

Pour tout renseignement, contacter:

Comité FSGT 69

82 rue Sully Lyon 6^{ème}

Permanences : du lundi au jeudi de 13h à 18h30

Le vendredi de 9h à 13h

Tel : 04 78 89 12 50

Ou la secrétaire du club au 06 85 25 95 03

Co-voiturage fréquent !!!!

MASCULIN

ELITE – PROMOTION D’HONNEUR + 4X4 :

GSL Volley a engagé pour la saison 2021/2022 deux équipes en compétition 6x6 (Poule ELITE et poule PROMOTION HONNEUR et une équipe en compétitions 4x4 en FSGT.

De plus, nous participons au tournoi Fédéral FSGT (national) qui a lieu le weekend (2 à 3 weekend max par saison)

Pour la saison 2022/2023, nous recherchons des joueurs confirmés pour compléter nos équipes et constituer une 3^{ème} équipe 6x6.

INFOS GENERALES

Entraînement : Mardi de 19h15 à 22h30

Gymnase Marcel BRUNOT, 110 Rue Du 4 Août 1789, 69100 Villeurbanne

Compétition en FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail)

Les matchs de compétition ont lieu en semaine.

Contacts :

DUMAS Bruno	06.20.55.19.00	bruno.dumas@engie.com
RIBEIRO Georges	06.23.00.93.60	georges.parente.ribeiro@gmail.com
GER Jean-Marie	06.09.48.87.44	jmarie.ger@gmail.com
IANNUZZI Raphaël	06.58.13.42.35	raphaelianuzzi@aol.com

EXCELLENCE Masculin:

CORVI recrute pour ses équipes 1 et 2 (niveau Excellence saison 2021-2022), postes 2,3 ou 4.
Convivialité, bon état d'esprit et bonne ambiance assurés.
Possibilité de nous rencontrer et essayer dès début Juillet.
Contacter les capitaines d'équipe : J Le Berre et/ou L.A. Nguyen

NGUYEN Lam Anh	06.65.85.92.44	lamamanh@free.fr
LE BERRE Jérôme	06.50.49.55.46	jerome.le.berre@renault-trucks.com

TOURNOIS :

Pour l'annonce de vos tournois (diffusion de l'information) sur PVS et sur le site, le site du club et l'affiche devront faire apparaître le logo du comité et/ou comporter un lien vers notre site.

**ATTENTION !!! Fermeture estivale du comité du
Jeudi 28 Juillet à 16h00 au Dimanche 04 Septembre 2022.**

Nous restons joignables par mail ou messagerie

**NOUS VOUS SOUHAITONS A VOUS, DIRIGEANTS, A VOS JOUEUR (SES) ET A VOS FAMILLES
UN BEL ETE !!!!**

